

Certificat Label Produit Biosourcé N° 1/01/18/85-FR

En application des règles générales et du référentiel du Label Produit Biosourcé,

la société :

Raison sociale: CAVAC BIOMATERIAUX

Siège social : 12 Boulevard de Reaumur - 85000 La Roche-sur-Yon

est autorisée à apposer la marque « Produit Biosourcé » sur le produit, sur les emballages et sur tout document concernant directement le produit désigné sous la référence commerciale :

Biofib'Chanvre

et fabriqué par les usines de :

Fief Chapitre, 85400 Sainte-Gemme-la-Plaine

avec les caractéristiques certifiées ci-dessous :

Plus (86%)

Filière Française

Ce certificat atteste que ce produit a fait l'objet d'un audit sur le site de fabrication, suivant la méthode du bilan matières, telle que décrite dans la EN 16785-2 :2018 « Produits biosourcés —Teneur biosourcée —Partie 2 : Détermination de la teneur biosourcée à l'aide de la méthode basée sur le bilan matières », ou la méthode de détermination de la teneur biosourcée par une analyse au radiocarbone, telle que décrite dans la EN 16785-1 :2016 « Produits biosourcés —Teneur biosourcée —Partie 1 : Détermination de la teneur biosourcée par une analyse au radiocarbone et une analyse élémentaire ».

Ce certificat est valable jusqu'au 20 septembre 2025.

Pour le Comité de Label Yves Hustache, Co-gérant de Karibati





